

# La Lettre de l'Association des Lauréats du Concours Général

Fondée le 15 juillet 1922, Reconnue d'utilité publique (10 décembre 1935), couronnée par l'Académie française (1950)  
Siège social : Lycée Louis-le-Grand - 123, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

n° 56  
DÉCEMBRE  
2004

sommaire

|   |      |
|---|------|
| Assemblée générale du 11 février 2004   | P.2  |
| Du Concours Général au combat pour les Lettres classiques par Jacqueline de Romilly             | P.4  |
| Observations sur le Concours Général par Gilbert Beaune   | P.6  |
| Propos de bienvenue et allocution de Jean-Jacques Duby  | P.7  |
| Discours du Commissaire au Plan Alain Etchegoyen  | P.10 |
| Nouvelles adhésions   | P.11 |
| Éloge de Maurice Marois par Gabriel Blancher  | P.11 |
| Discours du ministre François Fillon à la distribution des prix en Sorbonne le 1er juillet 2004 | P.12 |

## éditorial



Pour chacun des membres de notre Association, le Concours Général a été la première distinction que lui a décernée l'élitisme républicain. Outre l'honneur qu'elle représente, cette distinction marque aussi une prédestination à la poursuite d'études dans les différentes filières d'enseignement supérieur. C'est du moins ce que montrent les statistiques, avec beaucoup de similitudes et quelques différences entre les lauréats issus de l'enseignement général et ceux issus de l'enseignement technique et professionnel. Les similitudes tout d'abord : 66,5 % de l'ensemble des lauréats poursuivent leurs études à l'université, le pourcentage étant identique à 1 % près pour les deux ensembles de concours. 12 % se retrouvent dans une classe préparatoire aux grandes écoles, un peu moins (10 %) pour les lauréats techniques et professionnels, un peu plus (13 %) pour les lauréats de l'enseignement général. On retrouve naturellement cette même légère différence entre les poursuites d'étude dans les grandes écoles : 15 % pour les filières techniques et professionnelles, 18 % pour les filières générales, 17 % pour l'ensemble. Quelle que soit l'origine des lauréats, il s'avère donc qu'une réussite au Concours Général prédestine à des études longues (et sans doute brillantes, les statistiques ne le disent pas...) dans une université ou une grande école.

Et les différences ? La plus visible s'explique par la logique du cursus pour les titulaires d'un baccalauréat technique ou professionnel : 10 % des lauréats titulaires d'un tel bac poursuivent leurs études en IUT ou en classe de BTS, contre 1 % seulement des lauréats titulaires d'un bac général. Les autres différences se trouvent dans le domaine des études choisies. C'est ainsi que, s'il y a, à peu de chose près, la même proportion de lauréats qui se retrouvent en classe préparatoire, tous les lauréats techniques et professionnels choisissent des prépas scientifiques ou techniques, alors que les lauréats généraux se partagent également entre prépas scientifiques et prépas littéraires, avec une petite minorité dans les prépas commerciales (moins de 10 % - le Concours Général serait-il antagoniste avec la fibre commerciale ?). La différence est encore plus sensible parmi les lauréats qui intègrent une grande école : sait-on que la proportion de lauréats bacheliers techniques ou professionnels qui intègrent une école d'ingénieur est presque le double de celle des lauréats bacheliers généraux (13 % parmi les premiers contre 8 % seulement parmi les seconds) ? Mais la différence la plus spectaculaire concernant les grandes écoles réside dans la proportion de lauréats de l'enseignement général qui intègrent une École Normale Supérieure : 8 %, alors que ce pourcentage n'est pas statistiquement visible pour les autres lauréats. Il n'empêche que les jeunes lauréats du Concours Général constituent un véritable vivier pour la rue d'Ulm, Cachan et Lyon, et le Concours lui-même en quelque sorte une présélection pour les ENS puisque près d'un lauréat sur dix y intégrera.

Les chiffres ne sauraient mentir : quelle que soit la filière, le Concours Général sélectionne celles et ceux qui feront partie des futures élites. Cette constatation doit être un encouragement pour tous les candidats, mais elle impose aussi une obligation à tous les lauréats : celle de ne pas décevoir les attentes que leur distinction a suscitées.

Jean-Jacques Duby  
Président de l'Association des Lauréats du Concours Général

# Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 11 février 2004

par Jacques Cladé, Secrétaire général de l'Association

L'Assemblée Générale de l'Association des Lauréats du Concours Général s'est tenue le 11 février 2004 à 18h30, en la salle Monnerville du Sénat. Soixante-quatre membres de l'Association étaient présents.

## 1. Adoption des rapports moral et financier

Après ouverture de l'assemblée par le Président Jean-Jacques Duby, le secrétaire général Jacques Cladé et le trésorier Claude-Eugène Anglade présentent le rapport moral et le rapport financier pour l'année 2003.

Il résulte de ces rapports un déroulement normal des activités traditionnelles de l'Association. Dîner au Sénat et cocktail au lycée Louis-le-Grand, dont il faut remercier les hôtes, se sont déroulés dans d'excellentes conditions. La « Lettre » annuelle, qui représente un gros travail, a pu être publiée et diffusée à l'automne. Par contre, l'annuaire a pris du retard, même s'il est en bonne voie de réalisation.

L'édition et l'envoi de la Lettre ont fragilisé le compte d'exploitation qui devient déficitaire de près de 1 000 € malgré une augmentation notable du nombre de cotisants, cela aussi en raison de la défaillance de certains soutiens financiers.

Le Président Duby souligne que l'Association doit faire face à un problème classique : resserrer les liens entre ses membres, ce qui est une de ses missions principales, à un coût en terme à la fois de bénévolat et de finances. Il faut desserrer progressivement ces contraintes. Sur le plan financier, cela a amené à utiliser l'autorisation donnée par la précédente Assemblée Générale de porter la cotisation de base à 24 € (12 € pour les moins de 30 ans). Est en cours, par ailleurs, la recherche de nouveaux soutiens. Sur le plan du bénévolat, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

La question de réunions régionales est posée. Le Président n'y est pas opposé ; cela sera facilité par le nouvel annuaire et le courrier des lecteurs (voir ci-après). Il faudra toutefois veiller à ce qu'elles restent bien dans l'esprit d'amitié de l'Association et évitent toute dérive de type commercial ou politique.

Notre confrère administrateur Patrice Diebold fait part de son projet d'initier des réunions de fin d'après-midi où l'un d'entre nous ferait, dans le cadre d'un cycle régulier, un exposé sur un sujet d'intérêt général.

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité de l'Assemblée.

## 2. Re-création de membres donateurs et bienfaiteurs

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale de remettre en honneur la possibilité, définie dans les statuts, de permettre aux membres qui le souhaitent d'aider régulièrement l'Association au-delà de la seule cotisation de membre ordinaire.

Ainsi seraient :

- membre donateur : tout membre cotisant pour 50 € ou plus,
- membre bienfaiteur : tout membre ou toute personne physique acceptée comme telle et cotisant pour 100 € ou plus.

On considérerait par ailleurs comme bienfaitrice toute personne morale accordant une aide annuelle de 1 000 € ou plus.

Bien entendu, les membres donateurs et bienfaiteurs seraient d'office destinataires d'un reçu fiscal, les membres ordinaires ne recevant celui-ci que s'ils joignent à leur cotisation une enveloppe de retour adressée et timbrée.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## 3. Rapport sur la communication de l'Association

Notre consœur Marie Herzog, en charge de la communication, indique les orientations qu'elle lui donne :

- bien définir ce que nous sommes,
- maintenir la continuité en ne modifiant pas, ou peu, l'identité visuelle de l'Association, mais s'efforcer de rendre le contenu bien vivant,
- veiller tout particulièrement à une bonne information des jeunes lauréats sur l'Association,
- renforcer les liens avec les milieux de l'enseignement,
- initier des relations suivies avec les médias.

La nouvelle adresse courriel du secrétariat de l'Association est :

concoursegeneral@wanadoo.fr

## 4. Le site Internet

Sven Delille, en charge de ce site, indique l'avoir mis à jour. Il lui a adjoint une adresse « courrier des lecteurs » dont il contrôlera le contenu avant de le transférer sur le site lui-même, où il sera accessible par tous.

Cette adresse devrait ainsi devenir, avec l'annuaire, un moyen efficace de communication interne.

Adresse du « courrier des lecteurs » : concoursgeneral@yahoo.fr

## 5. Compléter le palmarès des palmarès

Le Président Duby fait part de la décision du Conseil d'ajouter à la liste des lauréats prestigieux figurant sur le papier à lettre de l'Association les noms de :

- Louis Néel (sciences physiques, 1922), prix Nobel ;
- Laurent Schwartz (version et thème latin, 1931-mathématiques, 1932), médaille Fields.

D'autres noms de personnalités récemment décédées ont été envisagées, mais là se pose un problème délicat : le manque de place ne permet pas de les intégrer dans la liste présentée comme actuellement sans sacrifier de plus anciens, ce qui est facilement contestable.

## 6. Élection des membres du Conseil

Sont élus pour trois ans, avec vote positif allant de 62 à 64 voix, les confrères et consœurs suivants :

- Membres réélus : Sven Delille, Anne Lewis-Loubignac, Christian Marchal, Raymond Marcus, Christian Stoffaes.
- Nouveaux administrateurs : Irène Commeau-Lopoukhina (russe 1971), actuellement Directeur général de l'Association des entreprises européennes en Russie ; Elodie Ziegler-Perthuisot (version et thème latin 1993, dissertation philosophique 1994), actuellement Conseiller technique en charge des nouvelles technologies et de la culture scientifique et technique au Cabinet du ministre de la Culture et de la Communication.

L'Assemblée Générale est close à 19h30, le Président Duby invitant ceux qui sont inscrits au dîner annuel de l'Association à rejoindre les salons de Boffrand de la Présidence du Sénat.

Nous nous y sommes retrouvés à 160 pour un repas pris dans une atmosphère chaleureuse, à la fin duquel notre invité d'honneur, Alain Etchegoyen, Commissaire au Plan, nous a fait part, en praticien et philosophe qu'il est à la fois, de ce qu'est un plan et de ce qu'il apporte de spécifique .

# Rapport financier pour l'année 2003

par Claude Eugène Anglade, Trésorier

Les résultats de l'année 2003 font l'objet du tableau «compte de résultats». Ils appellent les commentaires suivants :

1. Le nombre de cotisants est en forte hausse, ce qui induit une augmentation de 46 % des recettes correspondantes, cela sans modification du niveau des cotisations.
2. Le total des dépenses de secrétariat (21 646,64 €) est néanmoins supérieur de 2 847,64 € au total des cotisations. Cette augmentation s'explique par l'édition d'un bulletin et les travaux préparatoires à l'annuaire.
3. Nous n'avons pas eu, en 2003, les soutiens de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie française. Nous gardons néanmoins le fidèle soutien du Département des Yvelines (153 €) ; à noter également la générosité d'une grand-mère de lauréate qui nous a versé 350 €.
4. Au total, l'exercice 2003 se termine par un déficit de 980 €. Sans être très grave dans l'immédiat, ce déficit montre que nous sommes à la limite des possibilités de l'Association d'assurer la sortie d'une lettre annuelle, a fortiori celle d'un annuaire tous les trois ans, si nous n'élargissons pas nos sources de revenus.

## Compte de résultats de l'année 2003 (en euros)

|                                     |                  |                                   |                   |
|-------------------------------------|------------------|-----------------------------------|-------------------|
| <u>Ressources de fonctionnement</u> |                  | <u>Dépenses de fonctionnement</u> |                   |
| Cotisations                         | 18 799,00        | Salaires                          | 10 554,36         |
| Dons                                | 503,00           | Bureau                            | 11 092,28         |
| Banquet, réunion                    | 6 750,00         | Prix                              | 300,00            |
|                                     |                  | Banquet                           | 6 291,00          |
|                                     |                  | <u>Déficit de fonctionnement</u>  | <u>- 2 185,64</u> |
| <b>Total</b>                        | <b>26 052,00</b> | <b>Total</b>                      | <b>26 052,00</b>  |
| <u>Ressources financières</u>       |                  | <u>Frais financiers</u>           |                   |
| Comptes épargne (BNP + CNE)         | 781,16           | Frais bancaires                   | 245,43            |
| Revenus du portefeuille             | 669,65           | Excédent financier                | 1 205,38          |
| <b>Total</b>                        | <b>1 450,81</b>  | <b>Total</b>                      | <b>1 450,81</b>   |

Résultat de l'exercice = - 980,26 € dont :

Déficit de fonctionnement : - 2 185,64 €

Excédent financier : + 1 205,38 €

Nous exprimons ici toute notre gratitude à L'Agence **CIC PARIS BAC** qui, dans le cadre de sa politique de partenariat avec les Associations des Grandes Ecoles et dans le but d'encourager l'excellence scolaire, soutient notre Association en contribuant aux frais de fabrication de cette Lettre N° 56.

Par ailleurs, le **CIC PARIS BAC** nous apporte son aide par des moyens informatiques mis gracieusement à notre disposition.

## Du Concours Général au combat pour les Lettres classiques

par Jacqueline de Romilly, de l'Académie française  
Présidente honoraire de l'Association des Lauréats  
du Concours Général

Le Concours Général a sans doute joué un assez grand rôle dans ma vie : j'étais élève de première lorsque j'ai remporté le premier prix de version latine et le second prix de version grecque : or c'était la première année où les filles avaient le droit de participer à ce concours. C'est pourquoi ce petit événement fit alors grand bruit. Cela fut donc un grand moment pour moi ; et il est possible que cela ait eu quelque influence dans l'orientation de ce qui allait être ma vie : le latin et le grec, l'enseignement, les lettres en général.

Plus tard, je suis revenue, fidèlement, à l'Association. J'en ai même été présidente. Mais j'ai surtout le souvenir de l'atmosphère qui y régnait, et que j'ai aimée. Je pense souvent à ceux avec qui nous nous occupions de tout cela, et d'abord à Maurice Schumann, qui m'y a accueillie avec la générosité chaleureuse qui était la sienne ; plus tard, il y a eu Henri Quéffelec, avec son regard bleu et sa gentillesse. Surtout, il y avait tous ces jeunes dont je me plaisais à retrouver chaque année la confiance et l'espérance. Si je suis moins fidèle à présent, c'est que l'âge, trop souvent, me retient à la maison.

Mais je n'ai pas changé. Et quelques extraits d'un livre d'entretiens qui vient de paraître sous le titre **Une certaine idée de la Grèce**, entretiens qui se sont déroulés avec Alexandre Grandazzi, un latiniste, peuvent en donner quelque idée. On y trouve un peu tous les aspects de mon activité, y compris les plus austères. Car il y en a eu. Et je m'étonne parfois en pensant à tout le temps que j'ai consacré à des recherches lentes et obstinées. Je tentais d'éditer et de traduire l'œuvre de Thucydide. J'avoue, dans le livre, que cela a été fatigant ; mais cela a aussi été beau :

**« Il faut dire d'abord que c'est un jeu merveilleux de se mesurer à un texte aussi dense, connu pour sa difficulté dès l'Antiquité, et où, à force d'attention, on découvre que chaque mot a sa valeur, qu'il fait écho à un autre situé bien plus loin, que la construction cache des intentions, révèle un sens. Il m'arrivait de passer une journée entière sur une phrase d'une ligne, à comparer les interprétations, à faire des rapprochements avec des passages voisins ou bien des textes d'autres auteurs, et j'avais le sentiment, à chaque fois, d'approcher d'un peu plus près une pensée qui en valait la peine et que je ne dominerai vraiment que plus tard. »**

Et j'explique alors que la pensée de Thucydide, qui me donnait tant de mal, s'appliquait étonnamment aux expériences que je vivais, aux problèmes de la guerre, aux problèmes de la conquête, de l'impérialisme, mais aussi aux problèmes de la vie dans la cité et de la démocratie. Un des chapitres du livre est même entièrement consacré à cette idée de démocratie que nous ont léguée les anciens Grecs.

Mais, à côté de la recherche, j'ai toujours été passionnée par l'enseignement. Je l'ai pratiqué à tous les niveaux. J'ai tenté de dire ailleurs l'utilité extraordinaire qui peut s'attacher à l'étude de ces langues à la fois si proches et si différentes de la nôtre. Et, en même temps, j'ai toujours apprécié tout ce que le contact avec les textes mêmes apporta, intellectuellement et moralement, à chacun des élèves, même aux plus jeunes. Ainsi j'ai écrit dans le livre, en réponse à Alexandre Grandazzi, les lignes suivantes :

**« Je ne voudrais pas oublier ce que vous avez appelé l'argument éthique. L'étude de ces grands textes grecs, si beaux littérairement et si pénétrés des grandes valeurs civilisatrices et morales, communique peu à peu, je l'ai souvent observé, une sorte de familiarité avec ces valeurs qui, après cela, aident à se forger à soi-même un idéal de vie. On trouve par exemple dans ces textes antiques l'éloge de la cité et de la démocratie, de l'héroïsme et de la générosité, de la tolérance et de la douceur, et c'est pourquoi ces études ont cette valeur morale qui me paraît très importante.**

Je me souviens ainsi d'un jour, pendant la guerre, où, à Montpellier, j'expliquais à une classe un texte de Lysias : cet auteur, qui vivait à Athènes au début du quatrième siècle avant J.-C., y dénonce les mesures prises alors contre les étrangers résidents – que les Grecs appelaient « métèques ». Je me rappelle

**encore le brusque silence qui se fit parmi mes élèves, leur surprise et leur émotion. Sans le dire, chacune d'elles pensait aux rafles et aux persécutions contre les juifs : l'étude de ce texte, vieux de plus de deux mille quatre cents ans, leur avait d'un coup révélé toute la monstruosité de ce qui s'accomplissait alors ».**

Ce sont là des idées sur lesquelles je suis souvent revenue, avec plus ou moins de détails. Comment ne l'aurais-je pas fait ? Peu à peu, en effet, je voyais ces études méconnues, rejetées par l'administration à des heures ou dans des conditions décourageantes, quand les cours n'étaient pas purement et simplement supprimés ; tout était fait pour décourager d'éventuels élèves. Cela était vrai surtout de l'enseignement secondaire, où ces études ont une telle utilité formatrice et sont d'autant plus utiles qu'on les pratique plus jeune. Ces luttes ont été fatigantes, certes. Mais j'ai conscience qu'elles étaient essentiellement utiles et qu'il ne fallait pas, qu'il ne faut pas céder. Dans le livre, il est question de ces combats :

**« Je suis contente que ce dernier entretien ait porté sur les combats que j'ai menés, en collaboration avec bien d'autres, pour la défense des études classiques, et des études grecques en particulier. Ces luttes ont occupé, au cours de ces dernières années, presque tout mon temps, et mes dernières forces. Il me semble avoir connu toute une série de démarches, de déboires, d'espérances, de correspondances et d'entreprises ! Et aujourd'hui, à la fin de ma vie, voilà que ce combat continue et que je m'y donne tout autant qu'auparavant. Pourtant, il y faut vraiment du courage. Car il est un peu amer de voir disparaître un domaine d'études pour lequel on a vécu et dont on a pu constater qu'il était profitable pour tous, qu'il éveillait l'esprit, qu'il donnait de la joie, du courage et de la clarté dans la pensée.**

**Et pourtant, comment ne nous sommes-nous pas découragés ? Il me semble que, depuis plus de vingt ans, nous n'avons pas eu une seule bonne surprise. Les ministres se sont suivis les uns les autres. Plusieurs ont eu pour nous des paroles fort encourageantes ; et on semblait profondément convaincu de ce qu'il fallait faire : ou bien ils y ont renoncé, ou bien leur parole a été étouffée en passant par les bureaux du Ministère, les décisions des Rectorats, les nécessités, plus ou moins impérieuses, où se trouvaient les chefs d'établissement. Il était plus simple de décourager parents et élèves ; il était plus simple d'éliminer des options encombrantes, aux avantages peu évidents. Comment alors espérer que des élèves, ou bien leurs parents, s'entêtent à réclamer des enseignements pour lesquels on leur donnait si peu d'encouragements et qui n'étaient même pas l'ouverture à une profession ? Le résultat ne s'est pas fait attendre. Chaque année nous avons vu fermer des classes... ».**

Or, si ces combats étaient durs, ils le sont moins que ceux que nous avons à livrer actuellement. Quelques mois après la parution de ce livre et alors que l'on avait tout fait pour décourager la demande en ces deux disciplines, voici que l'on supprime d'un coup presque toutes les classes où elles étaient enseignées, sauf un ou deux établissements par académie. Cela signifie condamner le latin et le grec. La lutte est donc, dès lors, devenue vraiment décisive. Nous nous sommes lancés dans l'action ; des associations diverses se sont groupées, rédigeant une pétition commune ; et des adhésions ne cessent d'arriver en masse. Parmi ces associations, les unes sont professionnelles, les autres ne le sont pas, groupant seulement, mais par milliers, les gens attachés à notre culture. L'Académie française s'est associée à nos vœux, ainsi que l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Nous en sommes là, en pleine action.

C'est donc une étrange fidélité qui aura animé, en fin de compte, ma vie et mes activités depuis le temps du Concours Général jusqu'à l'heure actuelle, où je suis désormais si avancée en âge. J'ai continué obstinément dans la voie que m'avaient montrée tant de générations de maîtres respectés, et que, à l'expérience et au contact direct de l'enseignement, j'avais vu jugée bonne et utile entre toutes.

Et aujourd'hui, où rien n'est résolu, je me trouve vivre dans la crainte, mais aussi dans l'espérance.

## Observations sur le Concours Général

par Gilbert Beaune, Professeur de Lycée

Dans mes fonctions de professeur de Lettres en première, quelles vertus ai-je reconnu au Concours Général, grande épreuve pour laquelle il y a si peu d'élus ? Enseignant dans des classes de bon niveau, chaque année je présente quelques élèves à l'épreuve de Composition française de ce concours : pourquoi ?

Depuis une quinzaine d'années, j'ai eu quatre fois le plaisir, qui est un honneur, qu'un de mes élèves ait été primé – accessits, mentions régionales ; mais je n'ai pas seulement en vue cette heureuse issue, très hypothétique.

Pour un élève de première, se préparer au Concours Général est une occasion de sortir d'un cadre strictement scolaire, de réfléchir sur des questions de façon approfondie, de lire des ouvrages, que, sinon, il ne découvrirait que beaucoup plus tard. Par là-même, c'est tout le travail de l'élève qui peut en recevoir une impulsion nouvelle : moi, son professeur, je le prends au sérieux ; lui, élève, il se sent investi d'une reconnaissance et d'une confiance. D'un autre côté, je veille à ce qu'un élève n'aille jamais seul de sa classe au Concours Général : quand une petite équipe de trois élèves participe, leurs efforts peuvent faire tache d'huile dans toute la classe, des lectures nouvelles se répandent, on « cause » davantage de questions intellectuelles ou littéraires, une saine émulation apparaît.

D'autre part, au retour de l'épreuve, mes élèves m'ont toujours dit la richesse de cette expérience neuve et unique : se retrouvant avec nombre de candidats venus d'autres lycées, d'autres villes, avant, et après les épreuves surtout, ils engagent des discussions, le candidat parle avec des inconnus en qui il trouve des esprits beaucoup plus forts, plus cultivés ; des horizons ignorés de l'étroit monde scolaire sont révélés ; parfois, des relations durables commencent. À mon sens, c'est peut-être là un aspect aussi original que méconnu du Concours Général ; de cet aspect, tous les candidats peuvent profiter, et non pas les seuls lauréats.

Élitiste, le Concours Général ? Assurément. Mais il n'est pas seulement cela ; c'est aussi une riche expérience humaine, pour des lycéens encore adolescents dont l'expérience de la vie reste nécessairement limitée. Et quand le concours donne lieu à un réel travail de préparation, quand un lauréat se trouve récompensé pour ses réels mérites, la question de l'élitisme perd ipso facto toute pertinence.

Oui, conserver le Concours Général - trouver peut-être des modalités pour en élargir modérément l'accès sans qu'il perde ses traits, son essence -, le conserver parce qu'il reste l'une des rares réalités qui, parmi les difficultés actuelles de notre Éducation nationale, ne se soit pas dégradée. Une collègue, qui a longtemps séjourné au Japon, me disait que, depuis peu, dans l'Empire du Soleil Levant, on envisage d'imiter le Concours Général des Lycées de France !



## Dîner du 11 février 2004 au Sénat

Propos de bienvenue de Jean-Jacques Duby  
Président de l'Association des Lauréats  
du Concours Général

**Chers confrères,  
Chers amis,  
Mesdames, Messieurs,**

**Un grand merci à toutes et tous d'être venus si nombreux ce soir à notre traditionnel dîner de la Saint Charlemagne. Je souhaite que, tous ensemble, nous passions une excellente soirée.**

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à nos invités et hôtes de marque, et je commencerai bien sûr par Monsieur Alain Etchegoyen, Commissaire au Plan, qui nous a fait l'honneur et l'amitié d'être l'invité d'honneur de ce dîner. Merci Alain d'être venu, merci d'avoir accepté de nous dire quelques mots tout à l'heure, comme c'est la tradition, et merci aussi d'être venu accompagné de ton épouse.

Je voudrais également saluer Jean-Paul de Gaudemar, directeur des Enseignements scolaires au ministère de l'Éducation nationale, qui est en quelque sorte le maître d'œuvre du Concours Général.

Je souhaite aussi la bienvenue à Monsieur Jean Leclant, Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, que je remercie particulièrement puisque l'Académie est un des membres bien-faiteurs de l'Association, dont le soutien nous est toujours fidèle.

Je voudrais aussi saluer et remercier deux autres donateurs : Madame Dantan, du CIC, et Monsieur Daniel Jagolnitzer, créateur de la Fondation éponyme qui vient de nous accorder un don important. Merci à

tous deux de votre générosité, et merci d'être venus ce soir.

J'essaie de n'oublier personne... Je salue Monsieur Polivska, directeur de l'Académie de Paris ; Madame Zehringer, présidente de la Société des Agrégés ; et, bien sûr, Monsieur Vallat, proviseur du lycée Louis-le-Grand, qui nous accorde régulièrement son hospitalité pour nos cocktails traditionnels, et qui est aussi l'un des grands pourvoyeurs de lauréats du Concours Général - sinon le plus grand.

Quelque part dans la salle, il doit y avoir Marielle Court, du Figaro, que j'ai croisée tout à l'heure, et puis tous les membres du Bureau et du Conseil qui sont là ce soir.

Bienvenue à tous !

Tout à l'heure, comme c'est la tradition, sinon entre la poire et le fromage, du moins avant le dessert, je reprendrai la parole pour le message traditionnel du Président, puis je passerai la parole à Alain Etchegoyen pour le non moins traditionnel discours de l'invité d'honneur. En attendant, je vous souhaite à tous bon appétit, et de passer une très bonne soirée. Merci.



Images du dîner annuel de l'Association au Sénat : rencontres entre les Lauréats de toutes générations.

## Dîner du 11 février 2004 au Sénat

Allocution de Jean-Jacques Duby

Chers Confrères, chères Consœurs, merci de votre attention : voici venu le temps des discours.

Avant de passer la parole à Alain Etchegoyen, je voudrais vous donner quelques nouvelles de notre Association, notamment à l'attention de celles et ceux d'entre vous qui n'ont pas pu venir à l'Assemblée Générale, et pour qui je voudrais rappeler rapidement les décisions qui ont été prises.

Tout d'abord - cela ne vous surprendra certainement pas - le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés. Ils ont même été approuvés à l'unanimité, et cela malgré le retard apporté dans la réalisation de l'annuaire, retard que je vous demande de bien vouloir excuser : nous pensions pouvoir vous l'adresser avant la fin de l'année, mais nous avons rencontré des difficultés techniques inattendues qui, malheureusement, en retardent la réalisation ; mais j'espère que nous allons arriver à résoudre ces difficultés très prochainement.

Au cours de l'Assemblée Générale, nous avons aussi évoqué les autres projets de l'Association. Parmi ces projets, un projet parisien, d'organiser des réunions régulières - idéalement mensuelles... - autour d'un

membre de l'Association : nous avons en effet des confrères et des consœurs dans toutes les professions, dans tous les corps de l'Etat, et nous pensons qu'il serait intéressant que nous partagions nos expériences.

Pour équilibrer, nous avons l'idée de créer des groupes régionaux : la diaspora des lauréats du Concours Général s'étend sur toute la France - et même au-delà des frontières ! - et nous espérons que certains d'entre vous en région seront intéressés de prendre des initiatives dans leur ville, et de regrouper les confrères et consœurs qui y habitent - qu'ils ou elles contactent le Bureau de l'Association qui fera de son mieux pour les y aider.



Apéritif dans les salons du Sénat ; on peut reconnaître le docteur Kerhervé, Viviane Di Piazza, Bertrand Duplantier ...



Allocution de Jean-Jacques Duby

Bien sûr, nous allons poursuivre le développement du site Web de l'Association. Ceux d'entre vous qui se sont « logués » sur notre site Web récemment ont pu constater combien il a évolué, et je tiens à en remercier le responsable du site, Sven Delille, qui est parmi nous ce soir. Parmi les futurs développements possibles de notre site Web, nous étudions la possibilité d'avoir une rubrique qui permette d'échanger des nouvelles des confrères et consœurs qui se sont perdus de vue et leur permette de se retrouver, mais cela exige de limiter l'accès de certaines pages du site aux seuls membres de l'Association, ce qui est assez lourd techniquement.

Nous avons aussi pris une décision très importante. Vous connaissez ce que nous appelons le « palmarès des palmarès » : il s'agit de la liste de noms d'anciens lauréats qui est à gauche sur le papier à lettre de l'Association. C'est une liste chronologique - elle commence par Robespierre - et il nous est apparu qu'elle comportait beaucoup de littéraires et moins de scientifiques. C'est pourquoi nous avons décidé d'ajouter deux scientifiques, qui ont fait l'unanimité des confrères présents, et qui sont Laurent Schwartz et Louis Néel : Laurent Schwartz, mathématicien et Médaille Fields ; Louis Néel, physicien et prix Nobel.

Et puis nous avons aussi décidé de tenir notre prochain cocktail traditionnel au lycée Louis-le-Grand, à la mi-mai. Vous y êtes tous cordialement invités. Il y a traditionnellement plus de personnes au dîner qu'au

cocktail, mais je peux vous assurer que rien ne justifie cette tradition-là, car le cocktail est aussi agréable que le dîner.

Enfin, nous avons élu ou réélu un certain nombre de membres du Conseil d'Administration : cinq membres ont été réélus, et nous avons deux nouveaux administrateurs que je suis heureux de saluer : Irène Commeau - Lopoukhina et Élodie Perthuisot-Ziégler.

Voilà pour les dernières nouvelles de notre Association. Il me reste maintenant à vous présenter notre invité d'honneur, Alain Etchegoyen, avant de lui passer la parole.

Comme tu m'as demandé d'être bref, je dirai seulement, Alain, si tu me le permets, que tu es beaucoup de choses à la fois : tu es à la fois philosophe et physicien, universitaire et créateur d'entreprise, conseil et éditorialiste, normalien, bien sûr, professeur d'université et professeur de lycée - peut-être même quelques-uns de tes anciens élèves sont-ils présents dans la salle...

Pour la petite histoire, Alain Etchegoyen et moi nous sommes connus en un temps où beaucoup des jeunes confrères présents ce soir n'étaient pas nés, et où nous avons eu tous les deux l'honneur de servir ensemble le très grand monsieur qu'était Pierre Guillaumat, un grand serviteur de l'Etat, et qui nous a beaucoup appris - en tout cas qui m'a beaucoup appris.



Apparté entre Rose Jurgensen-Vincent et le Président Duby.

### Intervention de Alain Etchegoyen Commissaire au Plan

Le Commissaire Alain Etchegoyen, notre invité d'honneur, prend alors la parole pour nous parler du Plan.  
Nous retranscrivons ici une partie de son intervention.

Donc, en qualité de Commissaire au Plan, Alain Etchegoyen dirige le Commissariat Général du Plan, qui serait mieux situé dans ses fonctions actuelles par une désignation du genre « espace de réflexions prospectives ».

Mais voilà, depuis que Jean Monnet l'a créé en 1946, cet organisme a acquis sa notoriété sous le nom de marque « le Plan ». Donc Plan il faut garder. Toujours avec cette tonalité plaisante par laquelle il nous dit des choses sérieuses, notre invité mentionne les tentatives répétées de certains pour obtenir la dissolution du « Plan », dont le nom de marque fait trop penser au Gosplan soviétique, lequel n'est plus du tout à la mode. Or, rappelle-t-il, du « business plan » que tout banquier exige des audacieux venant lui demander des fonds pour lancer une entreprise, aux directions de la stratégie et du plan dont se dotent tous les grands groupes, en passant par le plan d'une dissertation ou d'un ouvrage, la notion de plan est universellement utilisée. Pourquoi ?

Parce que, nous dit Alain Etchegoyen, elle retire une dimension à la réalité, la simplifie donc, et du coup on peut mieux voir l'ensemble, on peut voir plus loin, on peut pré-voir.

Ainsi, par exemple, en est-il du plan d'un appartement

dans lequel on envisage de s'installer. On le visite, on en voit toutes les particularités, tous les détails en trois dimensions... et à la sortie on demande son plan en deux dimensions. Parce que c'est sur la base du plan qu'on va réfléchir à la façon dont on l'occupera, dont on y vivra. Finalement, il se peut fort bien qu'à l'expérience, on en tire parti un peu autrement. Mais on le fera de façon beaucoup plus réfléchie.



Ainsi en est-il du travail de prospective qui est maintenant la mission principale du Commissariat Général du Plan. Ses réflexions marient, en quelque sorte, l'Espace et le Temps pour éclairer l'avenir. Et c'est important que de voir au-delà de l'immédiat.

Notre conférencier termine son exposé à sa manière, par une pirouette qui lui permet de rendre hommage à Louis Althusser, un très grand « prof » de Normale. Louis Althusser qui, nous a-t-il confié, a su lui inculquer une vérité qui lui est toujours utile, et particulièrement aujourd'hui au Plan, vérité qu'Althusser avait lui-même empruntée à un aphorisme du Général de Gaulle : « l'avenir dure longtemps ».

**Alain Etchegoyen** - Ancien Président du club Problèmes internes de l'Entreprise au CNRS. Membre du Conseil d'administration de l'Association pour la sauvegarde des enseignements littéraires et du Conseil d'administration d'USINOR. Conseiller personnel de Claude Allègre (ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie). Conseiller au Cabinet de Ségolène Royal (ministre déléguée chargée de l'Enseignement scolaire, 1997 -1998). Membre du Comité consultatif national d'éthique (1998-2001). Président de l'association Débats en Vallée de Seine (depuis 1998). Éditorialiste associé au quotidien LES ÉCHOS (depuis 2000). Chargé de cours à l'Institut français de mécanique avancée. Membre du Comité scientifique de Bouygues Télécom (depuis 2001). Œuvres : Les Défis de l'Éducation 1998. La vraie morale se moque de la morale (prix Blaise Pascal 2000). Les Pères ont des enfants (1999). Vérités ou libertés, la justice expliquée aux adultes (2001). Nourrir (2002). La Force de la Fidélité (2004).

**L'invité d'honneur de notre dîner du 28 janvier 2005 au Sénat sera le Professeur Yves Pouliquen. Chirurgien, né à Mortain en 1931, Commandeur de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre national du Mérite, Commandeur du Ouissam Alaouite du Maroc, Professeur agrégé, Ophtalmologiste des Hôpitaux, Yves Pouliquen a été élu membre de l'Académie nationale de Médecine en 1992 et de l'Académie française, le 29 novembre 2001, au fauteuil de Louis Leprince-Ringuet. Ses principaux travaux ont été consacrés aux pathologies de la cornée et ils ont été récompensés par le Prix Paul Reiss, la Doyne Lecture et le Neeley Award.**

ALHENC-GELAS Vincent ; ASSOUN Julien ; BACZKO Adam ; BADAMI Claude ; BARRIERE Amandine  
BÉNAC-LHULLIER Élodie ; BERTIN Pierre ; BESSE Tancrède ; BIQUE Alexandre ; BLIAS Christophe ; BOEGLIN Loïc  
BOUAFIA Philippe ; BOUREAU Mai-Lan ; BOUTTES David ; BOUTY Frédéric ; BOUYT Guillaume  
BRENDLÉ Chloé ; CAHEN Sophie ; CARTILLIER Bérénice ; CASTAIGNEDE Olivier ; CAZEAUX Mathilde  
CEREZO Richard ; CHARLES Lise ; CLASTRE Audrey ; DEBOUK Hiba ; DELABOST Jean-Baptiste ; DELAPORTE Julien  
DELASALLE Faustine ; DEWAELE Gwendoline ; DUFIS Cédric ; DUPONT Alexis ; EL MIDAOUI Nabil  
FARCHOUKH Lama ; FISCHBACH Camille ; FLUHRER Julie ; FROGER Lise ; GABRIEL Franck ; GABRIEL Marie  
GAUTHIER Hélène ; GIECOLD Fabian ; GORIOUNOV Daniel ; GOZZI Florence ; GRIENAY Julian  
HANNEZO Édouard ; JACQUET Emmanuel ; JEAN Michaël ; JEANNIN Pierre ; JULIER Émile ; KHRAIBANI Raya  
KOOB Salim ; LACHAUD Franck-Olivier ; LACOMBE Émilie ; LAMARRE Jocelyn ; LAPOIRIE Benjamin  
LE BOITÉ Alexandre ; LECUYER Armelle ; LEE Antony ; LEROY-BÉDIER Paul ; LOPES DA SILVA Joël  
MALZAC Marie ; MANSOUR Philippe ; MARES Julie ; MAZIDOU Habibou ; MESSING Line ; MICHON Pierre  
MILLASSEAU Céline MONTEIL Frédéric ; MORBIEU Caroline ; MOULET Antoine ; NABET Patrick  
NAOUMENKO Kcénia ; PEAUGER Ludovic ; PERRIN Maxime ; PORTAL Héloïse ; RAGUIN Romain  
RAMONDOU Jean-François ; RÉVIDON Sébastien ; RICHIER Amandine ; RIGEADE Marine ; ROQUES Magali  
RUCHOT Romain ; SALAMITO Marie ; SELMOUNI Kahina ; SIMAVONIAN Lola ; SIONIS Guillaume  
STANTCHEV Stéphanie ; SUBILEAU Léa ; SUBTIL Marc-Antoine ; SUFFERT Margot ; VACCA Sandra  
VAILLE Guillaume ; WHYTE Kevin

### Éloge de Maurice Marois par Gabriel Blancher

Le Professeur Maurice Marois, qui vient de disparaître, était né le 17 février 1922 ; il fit de brillantes études secondaires, couronnées par un succès au Concours Général, où il obtint un Prix en Thème latin, témoignage de sa vaste et profonde culture. Il resta toujours attaché à l'Association des Lauréats du Concours Général, dont il fut le Secrétaire général et le vice-Président très actif. Il aurait pu continuer sa carrière vers les Lettres et les Sciences humaines, mais l'exemple de son père médecin et l'admiration qu'il avait déjà devant les progrès de la biologie l'entraînèrent vers les études médicales, jumelées d'ailleurs à des études scientifiques très solides, comportant des certificats de biologie. Il eut la chance alors de rencontrer le professeur Courier, l'un des Maîtres incontestés de l'endocrinologie française, qui l'accueillit dans son laboratoire, et c'est avec lui que Maurice Marois effectua ses premières recherches. Elles portent sur des sujets biologiques extrêmement variés, montrant à l'évidence une curiosité et un esprit de recherche orientés vers tous les domaines. Mais dès cette période, se dessine un intérêt particulier pour l'histologie et l'embryologie, qui étudient en profondeur le



Professeur Marois / Photo Jean-Pierre Marois

tissu, la cellule et la formation même de l'organisme. A aucun moment, dans son esprit, les sciences physiologiques, axées sur le fonctionnement des phénomènes vitaux, n'ont été séparées des sciences morphologiques, dont l'objectif est l'étude des structures. Structures et fonctions sont liées et c'est cette idée maîtresse qui va le guider tout au long de sa carrière scientifique lorsqu'il va enseigner, comme professeur agrégé puis comme professeur titulaire à la Faculté de Médecine Saint Antoine, l'Histologie et l'Embryologie. Il mène alors de passionnantes

études dans le domaine de la reproduction humaine. Pressentant toute l'importance de la physiologie olfactive, il s'intéresse également aux phéromones, véritables signaux olfactifs jouant un rôle essentiel dans les comportements sexuels et sociaux. Bref, tout au long de sa vie professionnelle, Maurice Marois se comporte d'abord comme un scientifique de très haut niveau, passionné de biologie et cherchant à percer, par les voies expérimentales classiques, les secrets de la vie.

Mais sa grande culture et son orientation d'esprit ne pouvaient que le mener de la recherche scientifique pure à la réflexion philosophique, et c'est à cette démarche intellectuelle que l'on doit la création de l'Institut de la Vie, fondé en 1960, dont l'action a été considérable. Les textes essentiels en ont été rassemblés par Maurice Marois en 1998 sous le nom de « Documents pour l'histoire ».

On y voit clairement une réflexion commune de toutes les disciplines de pensée et la volonté d'aboutir à une synthèse, fondement d'une action en faveur de la vie auprès de la communauté scientifique et des plus hauts responsables. Les sujets sont d'une très grande diversité, relevant de la science fondamentale ou appliquée ; il y a là un message d'une exceptionnelle valeur, laissé, ou plus exactement offert, à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à ce phénomène merveilleux qu'est la Vie.

Maurice Marois était officier de la Légion d'Honneur et Membre correspondant de l'Académie de Médecine.

Il apparaît comme le champion d'une idée, comme un grand scientifique et un humaniste qui a consacré toute son existence à la connaissance et à la défense de la vie.

Professeur Gabriel Blancher  
Membre de l'Académie de Médecine

**À l'heure où nous mettons cette LETTRE sous presse, nous apprenons avec tristesse le décès subit du Professeur Gabriel Blancher. Pédiatre, Gabriel Blancher était Professeur Émérite des Universités et Médecin honoraire des Hôpitaux de Paris. Il avait été Président de l'Académie Nationale de Médecine et Président du Comité National de l'Enfance. Lauréat du Concours Général de version grecque en 1939, c'était un membre brillant et fidèle de notre Association, doué d'un enthousiasme communicatif.**

### Intervention du ministre François Fillon

Mesdemoiselles et Messieurs les Lauréats, Mesdames, Messieurs,

Il est dans les obligations du ministre de l'Éducation nationale des moments plus agréables que d'autres... La remise des prix du Concours Général est assurément l'un de ceux là. Plus que d'habitude, le Concours Général est certainement l'une des plus belles traditions françaises. Une de celles qui forge la réputation d'excellence de notre pays.

Comme toutes les grandes et belles choses, le Concours Général a traversé les âges, les modes... et même les régimes politiques ! Car c'est à la Monarchie que l'on en doit l'origine. Signe d'excellence intellectuelle, il était peut-être l'un des rares moments « d'égalité » de l'époque. Car, bien que réservé aux garçons des lycées parisiens, il honorait, malgré tout, ceux qui avaient su faire preuve d'effort et de travail. La distribution des prix s'imposait alors comme le moment où l'excellence intellectuelle se proclamait devant une société qui subissait au contraire la distinction par la naissance.

La République succède à l'Ancien régime mais la tradition d'excellence du Concours Général se perpétue. La reconnaissance du talent et du mérite n'est pas incompatible avec l'exigence de l'égalité des chances ; c'est au contraire la base même du pacte républicain dans l'éducation ! Aujourd'hui encore, le Concours Général demeure l'expression de cette méritocratie républicaine. Tout élève inscrit dans notre système scolaire, quelles que soient ses origines culturelles, sociales ou philosophiques, peut aspirer, à force de travail et d'effort, à être primé au Concours Général. C'est en cela qu'il est certainement l'une des plus belles distinctions de l'Éducation nationale. Une de celles dont la charge historique et symbolique doit inspirer le regard que nous portons sur l'École. Trop souvent, on parle de ce qui ne va pas... Certes, des difficultés existent, mais j'ai néanmoins la conviction que « tout n'est pas noir » : l'École sait faire preuve aussi –et chaque jour- de sa capacité d'adaptation et de sa force de permanence. Et précisément si le Concours Général a traversé des siècles, c'est sans doute parce qu'il a su être à jour des évolutions de son époque tout en restant fidèle à la tradition d'excellence qui est la sienne : celle de la perfection, celle de la confrontation réfléchie d'idées, celle de l'élaboration d'une argumentation ou d'une méthode de travail... Cet héritage est aussi celui des qualités humaines les plus nobles : puiser en soi toutes les ressources intellectuelles nécessaires à la réflexion, se faire comprendre dans une quête de la vérité ou encore mobiliser dans son intérieur toute l'énergie indispensable à la création. L'importance de la tradition ne saurait pour autant faire du Concours Général une distinction héritée d'un autre âge... Il est au contraire d'une grande modernité ! Par les valeurs de courage et de travail auxquelles il oblige... Parfois moqués et considérés comme passéistes, ces repères collectifs demeurent d'une extrême actualité si notre société veut faire face aux nouveaux rythmes du 21<sup>ème</sup> siècle.

Mais le Concours Général trouve aussi sa modernité par son ouverture sur des matières contemporaines... Au fil du temps, il est devenu une « université de tous les savoirs » qui réunit un éventail de disciplines... A cet égard, l'ouverture aux lycées techniques puis la création du Concours Général des métiers ont permis de donner au Concours Général une nouvelle dimension tout en préservant sa nature et son ambition initiale : une leçon d'excellence... qui se révèle désormais dans tous les domaines. La plasturgie, le génie mécanique, l'artisanat et les métiers d'art côtoient désormais le français, le grec, les mathématiques, au rang de l'excellence : des approches multiples mais avec une même exigence de qualité et de rigueur.

Et je voudrais adresser un mot plus particulier à l'attention de celles et ceux qui sont primés aujourd'hui dans cette catégorie professionnelle. Je voudrais vous dire combien vous êtes un encouragement pour nombre de vos camarades qui s'engagent dans la voie de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel. Ces filières ont toute leur place dans notre système éducatif, une place qui doit être reconnue et respectée à l'égal de toutes les autres... Et c'est précisément ce à quoi nous invite le Concours Général !

Mesdemoiselles et Messieurs, tous ici avez brillé, dans le domaine de la pensée ou du geste... Mais quelles que soient vos filières ou votre spécialité, vous avez fourni le même effort sur vous-même pour exceller.

Mesdemoiselles et Messieurs les Lauréats, par votre succès au Concours Général, vous vous inscrivez dans une longue tradition, vieille de plus de deux siècles. Je vous félicite de prendre la relève des meilleurs... et sous les yeux de certains d'entre eux !

Soyez fiers de votre réussite au Concours Général, comme nous sommes fiers de vous : le Ministre, certes... mais aussi vos parents qui vous ont encouragés et soutenus ; et vos professeurs qui vous ont transmis les outils de la connaissance et qui, par votre réussite, tirent aujourd'hui la plus belle des récompenses. Ce succès vous permet de prendre confiance tant dans vos capacités personnelles que dans l'avenir... Qu'il vous engage aussi à donner toujours le meilleur de vous-même !



Distribution des Prix en Sorbonne. Parmi les personnalités venues remettre les prix, on pouvait reconnaître la comédienne Léa Drucker et Hugues Gall, Directeur de l'Opéra de Paris.

Association des  
Lauréats du Concours Général

Boîte Postale 75

94602 – Choisy le Roi Cedex

Secrétariat : Monique Le Strat

Tél. ( Répondeur / fax ) : 01 58 42 33 39

Courriel secrétariat : [concoursgeneral@wanadoo.fr](mailto:concoursgeneral@wanadoo.fr)

Site web : <http://concoursgeneral.free.fr>

Courrier des lecteurs : [concoursgeneral@yahoo.fr](mailto:concoursgeneral@yahoo.fr)